Assurances soins pour écoles

Solution globale destinée à vos étudiants

En tant qu'établissement scolaire, vous souhaitez faire bénéficier vos étudiants d'une solution d'assurance globale et avantageuse, destinée à la prise en charge des frais médicaux.

groupemutuel

Le Groupe Mutuel vous offre un large éventail de prestations permettant de couvrir les besoins de vos élèves en matière d'assurance, qu'ils soient résidents suisses ou qu'ils viennent de l'étranger, et ce durant toute la durée de leur formation auprès de votre école.

Notre programme complet et flexible

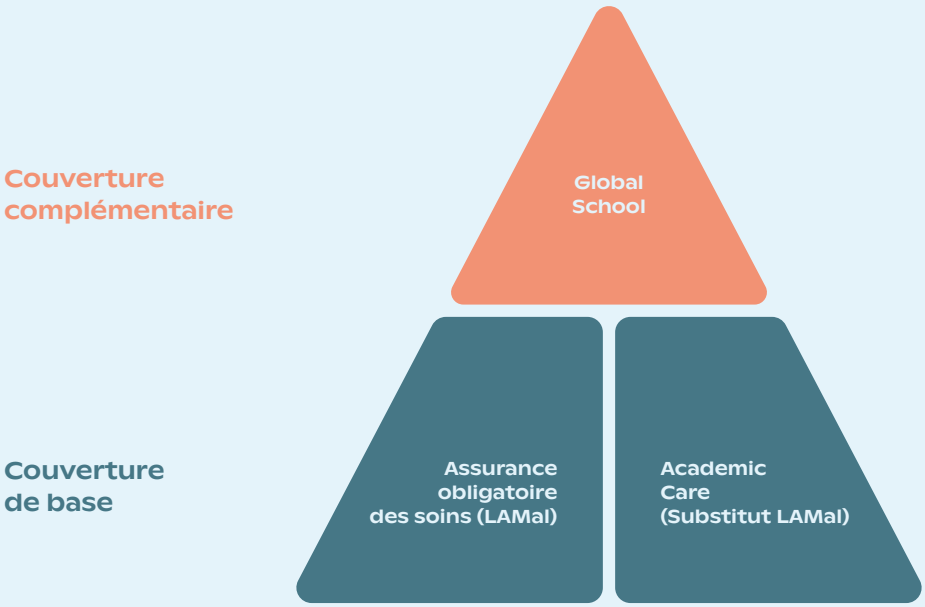

Vos avantages

- Solution unique en Suisse
- Couverture globale et modulable (assurance de base et complémentaire
- Facturation globale à l'école
- Affiliation collective simplifiée
- Pas de questionnaire médical
- Facilités administratives
- Gestion centralisée de votre contrat par un team de spécialistes dédié

Assurance obligatoire des soins (LAMal)

Toute personne domiciliée en Suisse doit bénéficier d'une assurance-maladie obligatoire des soins selon la LAMal. Cependant, pour vos étudiants venant de l'étranger, la couverture Academic Care peut se substituer à cette assurance et offrir une protection équivalente en cas de maladie, d'accident et de maternité.

Assurance Academic Care

Aperçu des prestations	Prise en charge
Traitements et soins effectués par les médecins, chiropraticiens ou par les personnes fournissant des prestations sur prescription ou sur mandat médical (infirmiers, physiothérapeutes, orthophonistes, logopédistes, ergothérapeutes et diététiciens)	Illimitée
Hospitalisation en chambre commune, en Suisse, dans un établissement reconnu au sens de la LAMal	Illimitée
Médicaments prescrits par un médecin ou un chiropraticien (selon liste des spécialités LS)	Illimitée
Frais de laboratoire	Illimitée
Moyens et appareils auxiliaires (béquilles, appareils respiratoires, attelles, etc.), selon liste des moyens et appareils LiMA	Illimitée
Soins à domicile prescrits par un médecin	Illimitée
Frais de transport	50% max. Fr. 500.– (en sus des prestations du Groupe Mutuel Assistance)
Frais de sauvetage	50% max. Fr. 5'000.– (en sus des prestations du Groupe Mutuel Assistance)
Acupuncture pratiquée par un médecin reconnu	Illimitée
L'étendue des prestations est définie selon la LAMal et ses dispositions d'application, notamment l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins – OPAS, ainsi que les conditions d'assurance du produit.	
Groupe Mutuel Assistance	Assistance, encadrement et rapatriement vers la Suisse en cas d'urgence médicale au-delà d'un rayon de 20 km du lieu de résidence en Suisse de l'assuré.
Capital en cas de décès par accident	Fr. 10'000.–
Protection juridique du patient	Assistance juridique, frais d'avocat et de justice jusqu'à Fr. 300'000.– par cas.

Academic Care, c'est en plus

- Une prestation de protection juridique du patient en cas d'erreur(s) médicale(s) qui couvre les coûts des actions et démarches à entreprendre pour faire valoir ses droits jusqu'à concurrence de Fr. 300'000.– par cas.
- Un capital de Fr. 10'000.– versé en cas de décès par accident survenant en Suisse.
- Un service d'assistance médicale d'urgence atteignable 24 heures sur 24 (rapatriement vers la Suisse et frais de transports).
- Franchise optionnelle de Fr. 100.– ou Fr. 500.–

Assurance complémentaire (LCA)

Global School assure une protection en cas de maladie ou d'accidents en complément à l'assurance de base obligatoire des soins (AOS) ou à Academic Care.

Global School, c'est notamment

- 3 niveaux de prise en charge avec choix du confort hospitalier lors de la conclusion du contrat
- Assurance sans franchise, ni quote-part
- Remboursement intégral des traitements ambulatoires et stationnaires, partout en Suisse et sans limite de montant
- Prise en charge des prestations de médecines alternatives, également hors prescription médicale
- Couverture des frais de traitements dentaires volontaires ou en cas d'urgence (niveaux 2 et 3)
- Prise en charge des frais de recherche, de sauvetage et de transport

Prestations Global School

En Suisse

Prestations	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Hospitalisation	Division commune	Division commune	Division mi-privée ou privée
Traitements ambulatoires	100%	100%	100%
Médicaments limités et hors liste	90%	90%	90%
Frais de recherche, sauvetage et transport	90%	90%	90%
Médecines alternatives	30%, max. Fr. 1'000.– tous les 3 ans	60%, max. Fr. 1'000.– tous les 3 ans	90%, max. Fr. 1'000.– tous les 3 ans
Lunettes et verres de contact	Fr. 150.– chaque 3 ans	Fr. 200.– chaque 3 ans	Fr. 200.– chaque 3 ans
Traitements dentaires	Aucune prestation	80%, max. Fr. 2'000.–/année civile	80%, max. Fr. 2'000.–/année civile
Promotion Santé	50%, max. Fr. 200.–/année civile	50%, max. Fr. 200.–/année civile	50%, max. Fr. 200.–/année civile
Prestations d'assistance	Assistance en cas d'urgence médicale en Suisse	Assistance en cas d'urgence médicale en Suisse	Assistance en cas d'urgence médicale en Suisse

Hors de Suisse

Traitements ambulatoires	Max. Fr. 100'000.–/année civile	Max. Fr. 100'000.–/année civile	Max. Fr. 100'000.–/année civile
Hospitalisation			
Participations légales étrangères en cas de traitement ambulatoire ou hospitalier			
Frais de recherche, sauvetage et transport			
Visite d'un membre de la famille hors du pays d'origine de l'assuré	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–	Frais de voyage Frais de pension et de logement, max Fr. 250.– par jour jusqu'à Fr. 2'000.–
Prestations d'assistance	Assistance en cas d'urgence médicale lors de voyages ou séjours hors de Suisse	Assistance en cas d'urgence médicale lors de voyages ou séjours hors de Suisse	Assistance en cas d'urgence médicale lors de voyages ou séjours hors de Suisse

Risques couverts: maladie et accident. Les prestations liées à la maternité ne sont pas prises en charge.
Les conditions générales d'assurance font foi.

Edition 3.22

Scannez et découvrez notre structure juridique
www.groupemutuel.ch/structure

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny
0848 803 777 / groupemutuel.ch